



Fonctionnaire - Blame injustifié suite a la Covid

Par celia2303

Bonjour,

Je me permets de poster ici afin d'avoir peut-être plus d'information.

Fonctionnaire dans une agglomération Actuellement en arrêt après avoir contracté la covid.

Je viens d'apprendre par une collègue que j'allais recevoir par courrier un blâme.

La raison, mon responsable ne peut pas me pénaliser suite à la maladie il a donc pris comme prétexte que j'ai été travaillé pendant une semaine avant de me mettre en arrêt pour effectuer un test avec des maux de tête et que j'ai donc mis en danger mes collègues.

Or 10 jours avant mon test effectivement j'ai été malade j'ai été voir mon médecin qui m'a prescrit d'hiver Test médicaux comme prise de sang scanner IRM m'a examiné il ne m'a pas demandé de passer le test covid.

Le dimanche avant de me mettre en arrêt j'ai appris qu'une personne qui était venu travailler chez moi Pendant mon absence avait déclenchée de covit par sécurité Nous avons préféré aller me faire tester moi mon conjoint et mes enfants.

Il s'est avéré qu'effectivement J'avais bien attrapé la maladie.

Je ne sais pas quoi faire ma collègue m'a dit qu'en fait je servait surtout d'exemple pour la collectivité car il y avait énormément de cas contact et de personnes malades du covid.

Je suis certainement celle dans mon service qui respecte le mieux les règles sanitaires a mon travail Et me voilà avec un blâme Sans que personne n'ait pris la peine dans mes responsable de me prévenir.

Si vous avez des conseils à me donner n'hésitez pas merci d'avance cordialement

Par ESP

Bonjour

La loi le prévoit, mais il n'y a délit qu'en cas de mise en danger délibérée de la personne d'autrui »

Mon avis est que vous ne pouvez être accusée de ce fait si vous étiez dans l'ignorance de votre état.

Je vous inviterais à vous faire assister

[url=https://www.dalloz-actualite.fr/dossier/l-entreprise-et-droit-penal-au-temps-du-covid-19#.YBZdpuhKhYc]https://www.dalloz-actualite.fr/dossier/l-entreprise-et-droit-penal-au-temps-du-covid-19#.YBZdpuhKhYc[/url]

Par janus2

Bonjour,

celia2303 n'est pas salariée d'une entreprise mais fonctionnaire...